

# Saint Michel <sup>20</sup>21 nationale



**Nouvelle procédure  
d'inscription et d'entrée  
à l'école militaire**

désormais, toute entrée à l'École Militaire se fait via une inscription **OBLIGATOIRE** et **INDIVIDUELLE**, **directement en ligne.**

Veuillez vous rendre sur l'adresse suivante :  
[www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/unionnationaledesparachutistes](http://www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/unionnationaledesparachutistes)

(1) Après validation de votre inscription, vous recevrez un "QR code" par courriel à télécharger sur votre smartphone ou à imprimer sur papier libre puis à présenter au contrôle à l'entrée du site accompagné d'une pièce d'identité.

Si vous rencontrez des difficultés avec cette procédure, **DEMANDEZ** de l'AIDE à votre président de section.

## MATIN

- 9h00 Ouverture de l'accès à l'hôtel National des Invalides.
- 9h45 Messe de la Saint-Michel en la cathédrale Saint-Louis des Invalides.
- 11h15 Cérémonie dans la cour d'honneur de l'École Militaire et remises de décorations.
- 12h30 Déjeuner à la Rotonde du Cercle Mess de l'École Militaire.



## APRÈS-MIDI

- 15h00 Conseil National dans un amphi de l'École Militaire.
- 17h45 Rassemblement sur les Champs Elysées, rue Balzac. Mise en place pour le défilé par pelotons avec les drapeaux à partir de la rue Balzac.
- 18h10 Remontée des Champs Elysées en chantant « **DEBOUT LES PARAS** ».
- 18h30 Cérémonie de ravivage de la flamme et dépôt de gerbes sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.
- 19h45 Dîner de cohésion à la Rotonde du Cercle Mess de l'École Militaire.

## Bulletin de réservation INDIVIDUEL POUR LES REPAS du samedi 16 octobre 2021

Nom	
Prénom	
Section	

**25 €** par repas  
et par personne  
à régler avec 2 chèques différents

- participera au repas du midi
- participera au repas du soir

**À RETOURNER  
avant  
le 30 SEPTEMBRE  
2021  
dernier délai.**

Règlement par chèque (s) joint à l'ordre de l'**UNP (pas UNP Paris)**

à renvoyer à l'adresse suivante :

**UNP - 76 rue Marc Sangnier  
94700 MAISONS ALFORT**

**ATTENTION, vous ne pourrez rentrer pour les repas qu'avec l'inscription en ligne voir l'explication ci-dessus (1)**